

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2025**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTETNER**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTETNER DU 09 AVRIL 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nadia GRAMMONTIN, Maire.

**Étaient présent(e)s** : GRAMMONTIN Nadia, CHASSERIAUD Marie-Thérèse, REINES Christian, WAMYTAN Mickaël, QUENOT Claudine, GUICHEBAROU Christian, CORDIER Christian

**Absent(e)s** : REY-BETHBEDER Véronique, MICHAUX Nathalie, MOUSQUEZ Marjorie

**Absent(e)s mais ayant donné pouvoir**: PONS Frédéric (à GRAMMONTIN Nadia)

Secrétaire de séance : CHASSERIAUD Marie-Thérèse

Date de la convocation : 26/03/2025

Date d'affichage : 02/04/2025

**DEL250409-04: Attribution des subventions 2025**

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire informe l'assemblée, que pour préparer le budget 2024, le conseil municipal doit décider de l'attribution des subventions pour l'année 2024.

Le Maire propose d'attribuer des subventions à :

ADMR LAGOR	150 €
ALLIANCE LIEU DE VIE	100 €
AMASSADE DU 3 <sup>ème</sup> AGE	150 €
FNACA	50 €
LO CALEI	150 €
MEMOIRE DU CANTON DE LAGOR ET DES VALEES	50 €
SSIAD CANTON DE LAGOR	300 €
LA CROIX ROUGE FRANCAISE	50 €
COMITE DES FETES DE CASTETNER	900 €
COMICE AGRICOLE CANTON DE LAGOR	80 €
ASSOCIATION SANTAT	478.74 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 458.74 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

**DECIDE** d'attribuer les subventions proposées par la Maire pour un montant de 2 458.74 €.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Castetner,

La Maire,

Nadia GRAMMONTIN



La secrétaire de séance

Marie-Thérèse CHASSERIAUD

Délibération rendu exécutoire

Transmise à la Préfecture le .....

Mise en ligne sur le site internet et affichée le .....